



Communiqué - Solidarité avec Louis Boyard : halte à la répression, interdiction du LBD !

dimanche 3 février 2019, par [Bariaud](#)



Communiqué de presse

Solidarité avec Louis Boyard : halte à la répression, interdiction du LBD !

Samedi après-midi alors qu'il participait à la manifestation en soutien aux mutilé·es et aux blessé·es, Louis Boyard, président de l'UNL, a été blessé. Les faits se sont passés place de la République : Louis n'avait pas de gilet jaune et ne participait à aucune action autre que la manifestation déclarée et autorisée. Gravement blessé au pied, peut-être par un tir de LBD, il a perdu connaissance et a dû être pris en charge par les pompiers qui l'ont fait admettre aux urgences. Il déclare vouloir porter plainte contre le ministre de l'intérieur.

La FERC CGT est solidaire de Louis Boyard et de son organisation. Depuis plus d'un an nous avons milité régulièrement avec les jeunes militant·es de l'UNL, nous avons signé des tribunes et des appels contre Parcoursup, la loi ORE et la réforme du lycée. Nous avons partagé analyses et actions : notre choix commun est l'action collective et déterminée mais jamais violente.

Il n'est pas innocent, dans une démocratie, que le président du principal syndicat lycéen soit pris pour cible physiquement lors d'une manifestation. La FERC-CGT dénonce un acte grave et inadmissible, manifester doit rester un droit. Le traitement fait à Louis fait écho à la répression inédite du mouvement lycéen à laquelle nous avons pu assister en décembre.

La FERC CGT condamne la répression violente qui s'établit sur les manifestant·es et qui tient lieu de politique pour le gouvernement. Avec sa Confédération et d'autres associations, elle continuera à revendiquer l'interdiction de certaines armes, comme le LBD, dans le « moratoire de l'ordre ».

Une nouvelle loi abaissant la liberté de manifestation vient d'être votée, mettant en danger nos libertés démocratiques. Les violences policières massives qui ont fait des dizaines de blessé·es ces dernières semaines ne doivent pas empêcher d'élargir les mobilisations. C'est la seule façon de faire reculer ce gouvernement.

Pour nos conditions de travail, nos salaires et nos libertés, toutes et tous en grève et en manifestation le 5 février !

Montreuil, le 3 février 2019

Samedi après-midi alors qu'il participait à la manifestation en soutien aux mutilé·es et aux blessé·es, Louis Boyard, président de l'UNL, a été blessé. Les faits se sont passés place de la République : Louis n'avait pas de gilet jaune et ne participait à aucune action autre que la manifestation déclarée et autorisée. Gravement blessé au pied, peut-être par un tir de LBD, il a perdu connaissance et a dû être pris en charge par les pompiers qui l'ont fait admettre aux urgences. Il déclare vouloir porter plainte contre le ministre de l'intérieur.

La FERC CGT est solidaire de Louis Boyard et de son organisation. Depuis plus d'un an nous avons milité régulièrement avec les jeunes militant·es de l'UNL, nous avons signé des tribunes et des appels contre Parcoursup, la loi ORE et la réforme du lycée. Nous avons partagé analyses et actions : notre choix commun est l'action collective et déterminée mais jamais violente.

Il n'est pas innocent, dans une démocratie, que le président du principal syndicat lycéen soit pris pour cible physiquement lors d'une manifestation. La FERC-CGT dénonce un acte grave et inadmissible, manifester doit rester un droit. Le traitement fait à Louis fait écho à la répression inédite du mouvement lycéen à laquelle nous avons pu assister en décembre.

La FERC CGT condamne la répression violente qui s'abat sur les manifestant•es et qui tient lieu de politique pour le gouvernement. Avec sa Confédération et d'autres associations, elle continuera à revendiquer l'interdiction de certaines armes, comme le LBD, dans le « maintien de l'ordre ».

Une nouvelle loi attaquant la liberté de manifestation vient d'être votée, mettant en danger nos libertés démocratiques. Les violences policières massives qui ont fait des dizaines de blessé•es ces dernières semaines ne doivent pas empêcher d'élargir les mobilisations. C'est la seule façon de faire reculer ce gouvernement.

Pour nos conditions de travail, nos salaires et nos libertés, toutes et tous en grève et en manifestation le 5 février !

Montreuil, le 3 février 2019